

UDC : 25 ANS D'OPPOSITION LEGALE, CONSTRUCTIVE ET REPUBLICAINE

L'anthropologue, spécialité des questions de pouvoir dans les sociétés africaines postcoloniales, qui observe la société bamoun, peut aisément dire que l'Union Démocratique du Cameroun (UDC) constitue un défi lancé au monopole politique exercé par la monarchie bamoun dans le département du Noun. En effet, pendant longtemps, ce monopole a été soutenu par le parti unique, Union Nationale Camerounaise (UNC) et son succédané le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC), du fait des présidents Ahidjo Ahmadou et Paul Biya. Pendant 25 ans, l'UDC a forgé une doctrine, défini son programme et a mis en place une organisation militante. Il a remporté d'indéniables succès et a aussi subi de rudes revers. Mais il a maintenu en toutes circonstances, une attitude d'opposant légal, luttant pour un statut équitable et le changement des mentalités. Depuis 1991 et à travers d'innombrables élections l'Union Démocratique du Cameroun a montré qu'il demeure une des forces, sinon la seule force bien organisée de l'opposition camerounaise. L'apparition de ce parti politique a indéniablement constitué un événement historique à la fois pour le département du Noun et pour le Cameroun. Pour le département bamoun, devenu aujourd'hui le département du Noun, la naissance de cette formation politique de l'opposition a marqué la fin de plusieurs années de la confiscation de la vie politique dans l'ancien royaume bamoun par la monarchie inféodée au parti-Etat RDPC. La naissance et l'évolution de ce parti a retenu notre attention pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, les études sur les formations politiques d'opposition en Afrique sont peu nombreuses. Il s'agit souvent, en dehors de celles qui accèdent au pouvoir et s'y maintiennent en s'assurant une position dominante, des formations éphémères, dont l'existence, compliquée de querelles de personnes, ou d'oppositions ethniques, est traversée de crises les conduisant à l'éclatement ou à l'absorption par une formation rivale. De plus, ces partis sont souvent des formations politiques clandestines en butte aux tracasseries ou même aux persécutions du

UDC : 25 ANS D'OPPOSITION LEGALE, CONSTRUCTIVE ET REPUBLICAINE

pouvoir. Cette situation les conduit à être discrètes sur elles-mêmes, sur leurs vrais dirigeants, sur leurs forces, leur programme, leur action.

L'Union Démocratique du Cameroun (UDC) présente un autre visage dans la mesure où il vit non seulement au grand jour, mais il possède également un fief, le département du Noun, à l'instar du Zouloulouland du Docteur Buthelezi et de son parti Inkhata. Sa doctrine, son programme sont publiés. Ses dirigeants participent publiquement et de manière active à la vie politique camerounaise et ont établi des liens connus avec des formations politiques extérieures, auxquelles les lie une certaine communauté de pensée. Ces dirigeants ont le souci de se faire connaître, comprendre et reconnaître. L'observateur politique est ainsi dans une situation favorable pour approcher la réalité que représente ce parti et en tirer des éléments propres à fournir une contribution à une typologie des partis africains et surtout camerounais.

Il s'agit en second lieu, d'un véritable parti d'opposition. C'est un parti : il a une doctrine, son programme et ses structures. Il a des dirigeants, mais aussi des militants repartis sur la totalité du territoire national. C'est un parti d'opposition en ce sens qu'il n'est en rien un reflet ou une forme démarquée du parti-Etat RDPC, auquel il s'oppose avec l'ambition d'offrir au peuple camerounais une solution alternative. C'est un parti d'opposition légale qui, quoi qu'il ait pu lui en coûter, à accepter les modalités de fonctionnement définies par les textes constitutionnels successifs réglementant l'activité des partis, sans chercher à porter la contestation sur d'autres terrains que ceux définis par la loi et hors des formes prescrites par elle.

C'est un parti qui a rapidement disposé d'une représentation parlementaire et dont les députés participent aux travaux des différentes législatures, apportant une contribution indéniable à la réhabilitation de cette institution souvent tenue pour partie négligeable dans l'élaboration des décisions qui engagent le Cameroun.

Depuis 1991, l'Union Démocratique du Cameroun (UDC) est donc présente sur la scène politique camerounaise. En ce mois de Mai 2016, elle fête ses vingt cinq ans

UDC : 25 ANS D'OPPOSITION LEGALE, CONSTRUCTIVE ET REPUBLICAINE

d'existence. Phénomène unique au Cameroun, l'UDC nous amène à nous poser plusieurs questions : Dans quelles circonstances a-t-il pu naître et atteindre la dimension nationale qui est la sienne aujourd'hui ? Quelle est sa vraie nature ? Est-il un parti de masse ou un regroupement d'une élite politique ? Est-il réformiste ou révolutionnaire ? A-t-il une démarche doctrinale ou pragmatique ? Quelle explication donner de sa relative longévité ? De quel apport à la démocratie camerounaise et africaine peut-on le créditer ? C'est à ces questions que l'étude ci-après se propose de répondre, en abordant successivement :

- La genèse de l'Union Démocratique du Cameroun (UDC)
- Les fondements philosophiques et idéologiques de l'UDC
- L'UDC comme élément dynamique du changement politique au Cameroun
- L'UDC et les nouvelles données politiques consécutives à la création du Pacte Républicain.

De la genèse de l'union Démocratique du Cameroun (UDC)

Même si, avec le recul du temps, on s'aperçoit que le retour au pluralisme dans le Cameroun des années 1990 s'imposait de façon quasi inéluctable en raison du contexte politique et socio-économique du moment, la création de l'UDC est marquée incontestablement du signe du volontarisme, et à ce titre, témoigne de l'importance du facteur personnel dans le déroulement de la vie politique de ce pays. C'est bien en effet grâce à la conjonction de deux projets politiques concordants, même si leur motivation était différente, que cette formation politique a pu voir le jour et se consolider au point de devenir le protagoniste essentiel du jeu politique camerounais jusqu'à ce jour. Qu'en est-il de l'itinéraire de son fondateur, le Docteur Adamou Ndam Njoya ?

De l'itinéraire du fondateur de l'UDC

Pour le fondateur et président de l'Union Démocratique du Cameroun (UDC), la création d'un parti légal d'opposition constitue l'aboutissement d'un itinéraire militant et professionnel caractérisé par un engagement précoce et passionné, mais

UDC : 25 ANS D'OPPOSITION LEGALE, CONSTRUCTIVE ET REPUBLICAINE

curieusement toujours assorti d'une certaine indépendance à l'égard des institutions et des hommes qui les animent.

Cette réserve tient sans doute à la non-adéquation entre ses convictions profondes, ses objectifs et les instruments dont il dispose pour les réaliser, mais traduit surtout une personnalité imaginative et ambitieuse qui se cherche. Ses activités, après l'indépendance du Cameroun, mêlent étroitement une formation, une carrière universitaire remarquables et une participation soutenue aux cercles étudiants de réflexion sur l'évolution politique des pays d'Afrique noire. Ces années de formation laborieuse en France devaient le conduire au doctorat d'Etat de droit public. Le docteur Adamou Ndam njoya avait été très jeune sensibilisé aux problèmes politiques et notamment à celui de l'égalité : son père, Njoya Arouna, était l'oncle du Roi-savant Njoya. Il a été sénateur et très proche collaborateur de l'ancien président Ahidjo. La personnalité de Njoya Arouna devait influencer Adamou Ndam Njoya qui a souvent l'occasion d'évoquer les souvenirs de ses combats politiques et de rendre hommages à son esprit libéral qui s'était prêté à l'instauration du débat démocratique dans le royaume bamoun en laissant d'autres leaders d'opinion s'exprimer. Notamment les partisans de la monarchie. Son statut de sénateur et d'ami intime d'Ahidjo lui permettait de les museler et de les marginaliser de la vie politique du Cameroun. Il refusa d'agir de la sorte. Au contraire, il leur conseilla plutôt d'abandonner les mauvaises habitudes de leurs géniteurs et d'ouvrir le royaume bamoun à la modernité. C'était oublier que : « le singe n'abandonne pas sa queue, qu'il tient soit de son père soit de sa mère ». Au hasard de ses lectures de lycée, le docteur Adamoun Ndam Njoya avait été très tôt profondément impressionné par les idées humanistes développées par les philosophes des lumières qui constitueront un des principaux axes de son action politique.

De retour au Cameroun après avoir obtenu son doctorat d'Etat en Droit Public, il allait intégrer très jeune, le gouvernement du feu président Ahmadou Ahidjo. Mais en intellectuel engagé, il y garda l'esprit ouvert et posa très souvent des questions

UDC : 25 ANS D'OPPOSITION LEGALE, CONSTRUCTIVE ET REPUBLICAINE

embarrassantes à ce régime. C'est ainsi qu'à cette époque du parti unique qui était aussi celle de la pensée unique, il posait déjà le problème de l'éthique dans la gestion des biens publics. En le faisant, il embarrassait déjà les dirigeants de l'époque qui lui rétorquaient qu'ils n'étaient pas des intellectuels, mais des hommes politiques. Dans les différents gouvernements formés par le président Ahidjo, le docteur Ndam Njoya réagissait déjà en homme d'Etat à travers des réformes très hardies dans les domaines des relations internationales, de l'éducation et de l'administration. Dans un ouvrage consacré aux hommes emblématiques du Cameroun, l'on peut lire ceci au sujet du fondateur de la Nouvelle Ethique de l'Education et de l'Administration : « En 1977, Ndam Njoya fut nommé au ministère de l'Education nationale. Son projet d'introduire la rigueur et la moralité dans le système éducatif rencontra une forte résistance, de la part des riches familles dont les enfants réussissaient dans le primaire et le secondaire grâce à l'argent et qui faisaient quelques dons aux écoles, face à de telles pressions, le président Ahidjo renvoya Ndam Njoya de son poste en 1980 et le fit ministre délégué à la présidence chargé de l'inspection générale de l'Etat et des réformes administratives, un poste relativement ingrat. En janvier 1982, Ahmadou Ahidjo le renvoie du gouvernement. En 1991, il annonce la formation de l'Union Démocratique du Cameroun (UDC). Dans la déclaration de son parti, Ndam Njoya insiste sur la décentralisation du gouvernement et le respect des minorités... ». Au regard de ce qui vient d'être dit, on peut retenir qu'à l'époque du parti-Etat, l'Union Nationale Camerounaise (UNC), le docteur Ndam Njoya n'avait pas perdu son esprit critique, sa liberté d'opinions et de paroles. Bref, sa collaboration au pouvoir d'Ahidjo n'était pas inconditionnelle ou aveugle. Même s'il avait des amis dans les rangs de l'UNC, il évitait toutefois de les suivre dans leurs dérives et turpitudes. En témoigne le fait que n'ayant jamais adhéré comme militant à ce parti-Etat, il n'a pas hésité à créer l'Union Démocratique du Cameroun, un parti d'opposition légale.

Le régime du Renouveau et la naissance de l'Union Démocratique du Cameroun

UDC : 25 ANS D'OPPOSITION LEGALE, CONSTRUCTIVE ET REPUBLICAINE

Si ce saut qualitatif et structurel aboutissant à la décision de créer un parti d'opposition s'explique aisément grâce à l'éclairage qui vient d'être donné sur le passé et la personnalité du fondateur de l'Union Démocratique du Cameroun, il nous faut maintenant essayer de comprendre pourquoi le régime du Renouveau à travers son ministère de l'Administration territoriale de l'époque s'était opposé à la réalisation de ce projet.

Lorsque le président Ahidjo quitta le pouvoir en Novembre 1982, les camerounais avaient cru que les choses allaient changer avec le président Biya. Ce n'était pas sûr ; car dans l'immédiat, ce dernier avait fait savoir que : *« le Cameroun a vécu dans un système de multipartisme et qu'avons-nous observé ? Nous avons observé que, pendant cette période, les partis politiques avaient tendance à se circonscrire autour des ethnies, ce qui risquait, à la longue, de cristalliser, justement ces divisions ethniques. Nous avons noté un développement extrême à la démagogie. Finalement, le peuple camerounais et les dirigeants des partis à l'époque, ont décidé, en toute liberté, de fusionner dans un seul parti : l'Union Nationale camerounaise. Cette mutation s'est opérée en Septembre 1966. A l'heure actuelle, l'Union Nationale Camerounaise continue à apparaître comme le creuset de consolidation à l'Union Nationale. L'Union Nationale Camerounaise le fera aussi longtemps que ce sera nécessaire pour vraiment, enraciner dans les consciences, la nécessité de cette unité. Maintenant, nous ne pouvons pas dire que, dans tout le cours de son histoire à venir, le Cameroun restera, nécessairement, dans le cadre d'un parti unifié. Une ouverture est toujours possible, mais pour le moment, l'Union Nationale Camerounaise apparaît comme la meilleure formule pour encadrer politiquement les camerounais dans leur œuvre de renforcement de l'unité nationale ».*

Il n'est pas exagéré de conclure, à l'écoute de propos ci-dessus, que le président Biya n'était pas un partisan du retour du multipartisme au Cameroun. S'agissant de la démocratie dont il se targue, aujourd'hui, d'être celui qui l'a introduite au Cameroun, il voulait la vivre au sein du parti unique, l'UNC, devenu

UDC : 25 ANS D'OPPOSITION LEGALE, CONSTRUCTIVE ET REPUBLICAINE

aujourd'hui, RDPC. Puisque, selon les spécialistes de l'idée sociale chez Paul Biya, « *les soi-disant démocrates de l'ancien régime, sous couvert de démocratie, avaient élaboré un type de liberté sur mesures leur permettant de s'épanouir et de frustrer impunément le reste des masses populaires* ». Ils continuent en ajoutant que : « *Si le président recommande par exemple l'instauration d'élections vraiment démocratiques à l'intérieur du parti, c'est précisément parce que le système d'élection antérieur ne laissait guère de possibilité à tous les militants de valeur de se présenter au suffrage à l'issue duquel la base, reconnaissant leur valeur, les aurait finalement préférés à d'autres. Au contraire, ce système d'élection consistait en une investiture discrétionnaire qui évinçait les plus méritants pour imposer des responsables fantoches et sans assise. Le parachutage. Cette élimination arbitraire des uns au profit des autres, cela est clair, signifiait la négation de l'égalité de droit qui est la base même de la démocratie* ». Aujourd'hui, les militants du RDPC sont d'avis avec nous que les choses n'ont pas évolué au sein de leur parti. Les investitures discrétionnaires d'hier ne sont pas différentes de celles d'aujourd'hui, car la stratégie politique de l'homme du Renouveau ne repose pas sur une éthique sociale. La société du renouveau ne parvient pas à bannir l'esprit de clientélisme et de favoritisme qu'elle reprochait à la société de l'ancien régime.

En fait, c'est grâce à la conjonction de trois facteurs déterminants que nous devons la naissance de l'union Démocratique du Cameroun. Il s'agit du discours de la Baule du président Français Mitterrand qui conditionnait l'aide de la France aux pays Africains à leur ouverture à la démocratie ; il s'agit ensuite de la chute de mur de Berlin et de ce qu'on a appelé le vent de la démocratie venant des pays de l'Europe de l'Est ; il s'agit enfin et surtout de la volonté inébranlable du docteur Ndam Njoya de réaliser ses convictions profondes et ses objectifs. C'est ainsi que le 22 Mars 1991 l'Union Démocratique du Cameroun déposait ses statuts, comme la loi lui en faisait obligation et l'attente du récépissé de déclaration qui équivalait à sa reconnaissance légale a été longue. Puisque c'est le 26 Mars 1991 que cette formation politique a été

UDC : 25 ANS D'OPPOSITION LEGALE, CONSTRUCTIVE ET REPUBLICAINE

enfin reconnue par le ministre de l'intérieur de l'époque, le ministre Mbombo Njoya. Pourquoi y –a-t il eu cette longue attente ?

L'Union Démocratique du Cameroun et la libéralisation de la vie politique dans le Noun

Pour la comprendre, il importe de souligner que le ministre susmentionné est originaire du département du Noun, tout comme le fondateur de l'UDC. Ils sont tous les deux des aristocrates appartenant à la dynastie royale créée par Nchare Yèn. Nous avons également souligné à l'introduction que l'apparition de l'UDC a indéniablement constitué un événement historique à la fois pour le Noun et le Cameroun. Pour le Noun, elle marquait la fin de plusieurs décennies de la confiscation de la vie politique par le pouvoir royal. En effet, lorsque le Cameroun accède à l'indépendance en Janvier 1960, il est empêtré dans une guerre civile qui oppose l'armée gouvernementale aux éléments de l'aide radicale de l'union des populations du Cameroun (UPC), dont le secrétaire général de l'époque, le docteur Félix Roland Moumié est un bamoun. Le roi Njimoluh prit part à la construction d'un Etat fort au Cameroun, sous la houlette du président Ahidjo et du parti-Etat, l'Union Nationale Camerounaise (UNC), en pourchassant les militants de l'UPC dans le royaume bamoun. La mésaventure du leader upéciste Ruben Um Nyobé à Foumban en est une parfaite illustration. Abel Eyinga écrit à ce sujet : *« sa mission accomplie à l'ONU, Um est revenu au Cameroun pour continuer son travail de formation et d'information des camerounais. Dans le bamoun, un complot ourdi contre sa personne échoua de justesse grâce à la présence d'esprit de ses auditeurs qui se jetèrent sur lui, faisant de leurs corps un bouclier humain le mettant à l'abri des coups de couteau de ses agresseurs (...) Um s'en est tiré avec une blessure à la tête. La nouvelle de sa mort a fait le tour du pays »*

Il ressort de ce qui précède que le sultan usa de ses prérogatives répressives pour contrôler les activités de l'UPC dans la région bamoun. En 1990, année de la libéralisation de l'espace politique au Cameroun, il profitera également de son statut d'auxiliaire de l'administration pour persécuter les militants de l'UDC, perçus comme

UDC : 25 ANS D'OPPOSITION LEGALE, CONSTRUCTIVE ET REPUBLICAINE

étant les vecteurs de propagation d'un contre-projet hégémonique dans le Noun. Le refus du ministre nomarque de l'administration territoriale de l'époque de délivrer un récépissé officiel attestant que les autorités avaient bien pris connaissance des statuts de l'UDC s'inscrivait dans le registre des mesures visant à faire plier le parti naissant. Entre 1990 et 1991 ; la situation de l'UDC pouvait se résumer ainsi : pas de récépissé pour ce parti d'opposition. Les services du ministère de l'administration territoriale pouvaient jouer sur les lenteurs administratives calculées et surtout provoquées par les autorités monarchiques pour frustrer les militants de cette formation politique. Mais ce fut sans compter sur la détermination du docteur Adamou Ndam Njoya qui n'est pas un homme de paille. Il est de ceux qui savent que le coassement des grenouilles n'empêche pas l'éléphant de boire.

Aujourd'hui, la démocratie est en marche dans le Noun. Une nouvelle ère a commencé dans ce département. Elle n'est plus celle des monarques. Elle est celle des démocrates. Cette idée démocratique en marche dans le Noun se vit chaque jour dans les villes et les villages où, pendant des siècles, les populations sont restées bâillonnées et enchaînées par le régime de la monarchie. Vue de l'extérieur, cette explosion de la parole, cette « fête » de la parole retrouvée, ce contre-discours sur l'autorité traditionnelle a surpris certains préfets et sous-préfets qui croyaient que le Noun était seulement le département de la soumission et de l'obéissance, de la communion de l'homme bamoun avec l'univers monarchique. Aujourd'hui, le champ politique du Noun est caractérisé par la présence active d'un nouvel acteur politique, le docteur Adamou Ndam Njoya, président de l'UDC et maire de la ville de Fouban. Son discours iconoclaste a fragilisé le paternalisme politique du Sultan, roi des bamoun. L'autorité morale de leadership de ce monarque est sérieusement en décomposition. Cependant, il tente de la rebâtir en usant des manœuvres de la politique politicienne. L'une de ces honteuses manœuvres politiciennes a été la tentative d'assassinat du docteur Adamou Ndam Njoya le 21 décembre 2006. Ce jour là, les éléments de la gendarmerie mobile d'intervention de Bafoussam, en complicité

UDC : 25 ANS D'OPPOSITION LEGALE, CONSTRUCTIVE ET REPUBLICAINE

avec le pouvoir monarchique inféodé au régime du Renouveau avaient envahi la résidence du leader de l'UDC. Les militants de cette formation politique, alertés par les crépitements des armes automatiques, avaient accouru de partout pour organiser la résistance contre les assaillants. Ils s'étaient bien défendus. C'était œil pour œil, dent pour dent. Et à la fin on avait dénombré des blessés graves et un mort par balle en la personne de Njifou Issah, vendeur de noix de cola au marché central de Foumban. Ce jour est entré dans l'histoire du peuple bamoun comme celui où les classes opprimées ont fait entendre leurs cris de colère contre le pouvoir arbitraire de la monarchie. Aujourd'hui, grâce à la ténacité du docteur Adamou Ndam Njoya, une société démocratique est née dans le département du Noun. Et quant aux nostalgiques de la monarchie, ils doivent retenir à la suite du philosophe Jean Paul Dollé que « *Quand une classe dominante perd aux yeux des dominés le droit de sa domination, le corps social éclate, ou plus exactement, il est traversé par mille points de rupture où s'engouffre le cheval de Troie de la contestation (...)* »

Dans la partie introductive de cette étude, nous avons également souligné que la naissance de l'UDC a constitué un évènement historique pour le Cameroun, et surtout un évènement inquiétant pour le régime du Renouveau.

Historiquement, l'apparition de l'UDC symbolisait le retour de la famille du sénateur Njoya Arouna sur la scène politique nationale. N'oublions pas qu'avant son retrait de la politique, le président Ahidjo avait pris soin de démissionner le fils de son mentor du gouvernement. En créant l'Union Démocratique du Cameroun, le fils de celui que le politologue Jean François Bayart qualifie de « *véritable inspirateur de la politique réunificationniste de Monsieur Ahidjo* », nous a prodigué le conseil suivant « *sur quelque arbre que ton père soit monté, si tu ne peux grimper, mets au moins la main sur le tronc* ». La mort a englouti le sénateur Njoya Arouna, mais elle n'a pas englouti son nom et sa réputation, à cause de son illustre fils qui n'est pas un homme de paille.

UDC : 25 ANS D'OPPOSITION LEGALE, CONSTRUCTIVE ET REPUBLICAINE

Le docteur Adamou Ndam Njoya est un intellectuel, c'est-à-dire quelqu'un qui travaille dans le domaine de l'intelligence, celui de la production des idées théoriques ou pratiques, et qui, par cette intelligence, a acquis une notoriété sur le plan national et international. Cette notoriété lui a permis d'être membre du conseil exécutif de l'UNESCO et de plusieurs sociétés savantes dans le monde. Chantre du dialogue entre les religions, il est aujourd'hui l'un des vices présidents de la Conférence Mondiale des Religions pour la Paix. Sur le plan national, le docteur Adamou Ndam Njoya a été le tout premier ministre à parler de l'éthique dans la gestion des affaires publiques. La Nouvelle éthique de l'éducation et de l'administration qu'il initia à l'époque où il était ministre porta des fruits. Les parents parlaient avec fierté de leurs enfants qui avaient obtenu le baccalauréat signé par le ministre Adamou Ndam Njoya. Nous nous rappelons l'année 1983 où nous étions élève en classe terminale au Lycée de Mfou. Mon professeur d'anglais ayant appris que je me nommais Njoya, n'hésita pas à me demander si j'allais être intelligent comme mon frère Adamou Ndam Njoya, l'ancien ministre de l'éducation. Un autre jour, je le surpris dans la cour de récréation racontant à ses collègues qu'il y avait dans sa classe un élève qui s'appelait Njoya. Pour sauver l'honneur de mon frère, je m'étais efforcé à être premier de la classe tout au long de l'année. A la réinstauration du multipartisme en 1990 et au moment où le régime du Renouveau s'attendait à voir des hommes de paille dans l'opposition, le président de l'UDC sortait du lot. Il jouissait d'une grande expérience politique et il avait une personnalité difficile à neutraliser et à fragiliser. **Aujourd'hui, beaucoup d'opposants ont perdu leur consistance, leur substance et leur légitimité politique. Mais, le docteur Adamou Ndam Njoya est resté constant dans la poursuite de l'objectif fondamental de l'UDC qui est d'œuvrer pour l'expression vivante de la démocratie responsabilisante comme voie et moyen permettant aux valeurs et aux richesses de chaque personne de contribuer, à quelque niveau que ce soit, à la construction nationale et au règne de l'Etat de droit.** Cet homme exceptionnel doit à coups sûrs inquiéter le régime du Renouveau habitué à consolider son pouvoir en

UDC : 25 ANS D'OPPOSITION LEGALE, CONSTRUCTIVE ET REPUBLICAINE

amadouant les leaders de l'opposition par les postes au gouvernement. L'on peut donc comprendre l'acharnement de ce régime contre l'UDC et son fondateur. En fait, depuis le retour du multipartisme au Cameroun en 1990, le président de l'UDC et ses militants bravent les carcans du confinement politique dans le Noun ; les attaques de l'autorité traditionnelle inféodée au parti-Etat, RDPC et les trappes des mécanismes de la fraude électorale. Ils le font au risque de leur vie et de leur liberté. En témoigne l'assassinat de Ngifou Issah et l'emprisonnement de Tapon Mama et de Lamajé Zakari. Mais malgré toutes ses violences contre son parti et ses militants, le président national de l'UDC a toujours réaffirmé avec force son adhésion au principe de la non-violence. Non-violence qui ne signifie pas seulement ne pas exercer la violence pour arriver à ses fins. Elle signifie aussi qu'il ne faut pas opposer la violence à la violence. D'esprit transcendant, au-dessus de toutes considérations égoïstes et nullement traître à la cause du peuple camerounais, le docteur Adamou Ndam Njoya se donne corps et âme afin de restituer au peuple camerounais sa place dans le concert des nations et de faire de ce pays une nation solidaire et indivisible.

L'UDC comme élément dynamique du changement politique au Cameroun

Etant un parti d'opposition et n'ayant pas une prise directe sur les décisions, l'UDC ne peut pas, bien entendu, faire appliquer son programme politique. Il peut cependant faire des suggestions et combattre les décisions dont les conséquences risquent d'être défavorables au peuple. C'est en ces termes que les militants de l'UDC donnent la définition, somme toute classique, du rôle d'un parti d'opposition. Dans la pratique, cette ligne d'action s'est traduite par la participation de l'Union Démocratique du Cameroun aux élections, la revitalisation du jeu parlementaire, et la recherche d'alliances sur le plan intérieur.

L'UDC s'étant fixé comme objectif principal, sinon exclusif, la conquête démocratique du pouvoir, la question des élections a toujours figuré parmi ses plus pressantes préoccupations. En premier lieu, sa spécificité étant d'être un parti d'opposition qui a opté pour la voie démocratique et par conséquent, par la voie

UDC : 25 ANS D'OPPOSITION LEGALE, CONSTRUCTIVE ET REPUBLICAINE

électorale, puisque démocratie et représentation sont le plus souvent étroitement liées, il a tenu à marquer sa vocation à exercer le pouvoir en participant aux différentes élections qui ont constitué les temps forts de la vie politique camerounaise depuis 1991. Il importe de souligner que si l'UDC n'était pas allé aux élections législatives de mars 1992, c'est parce qu'il ne voulait pas trahir la coalition des partis d'opposition qui avait opté pour le boycott. Il en sera de même des élections présidentielles de 1997.

Mais sa participation aux prochaines élections présidentielles et législatives vont lui donné l'occasion d'organiser des véritables campagnes électorales modernes et d'apparaître comme un parti à vocation nationale, grâce à un candidat à la charge présidentielle et à une liste des candidats à la députation. Il convient de souligner sa présence lors des différents scrutins qui se sont déroulés au niveau local, pour l'élection des conseillers municipaux. C'est en effet au cours de ces compétitions électorales, restreintes géographiquement que l'UDC a pu se « roder » électoralement aux élections rurales. Conscient de l'importance de cette joute électorale, il a multiplié ses prises de position sur le support juridique de l'élection que constitue le Code électoral, en vue de faire évoluer celui-ci dans un sens plus démocratique, c'est-à-dire offrant des garanties de liberté et de neutralité plus objectives. C'est ainsi qu'il va produire à cet effet, un avant projet code électoral intitulé : **Code électoral pour les élections justes, transparentes, démocratiques, républicaines.**

Concernant la revitalisation du jeu parlementaire, il convient de souligner que les députés udécistes ont toujours eu à cœur d'exercer les pouvoirs que confère la constitution aux membres de l'assemblée nationale. Même si en raison de leur statut de minorité objective, leurs initiatives n'ont pas toujours porté leur plein effet, leur présence n'en a pas moins marqué les travaux de l'assemblée nationale.

S'agissant de leur participation à la fonction législative, et surtout de l'initiative des lois, les députés UDC ont déposé des propositions de lois au Bureau de

UDC : 25 ANS D'OPPOSITION LEGALE, CONSTRUCTIVE ET REPUBLICAINE

l'Assemblée nationale. Citons entre autres propositions, proposition UDC portant modification de la loi du 18 Janvier 1996 pour le mandat présidentiel, la proposition de loi portant modification de la loi du 29 décembre 2006 portant organisation d'ELECAM et la proposition de la loi portant code de la patrie.

Ils ont pris part aux travaux à l'assemblée nationale lors des sessions ordinaires et extraordinaires. Ils ont interpellé, à travers des questions orales, le gouvernement sur la qualité de vie des camerounais. Ils ont exécuté des microprojets parlementaires et participé aux réunions de l'Union Panafricaine des Parlementaires (UPA), etc. Pour conclure, disons que le sérieux avec lequel la députée Patricia Hermine Ndam Njoya, porte-parole des députés udécistes a souvent élaboré les questions orales et sa connaissance des dossiers, ont emporté des adhésions et ont contribué à asseoir la crédibilité des députés de sa formation politique. Cette femme fait honneur au parlement camerounais. Grâce à elle, l'Assemblée nationale s'est mise presque malgré elle, en tout cas malgré sa majorité obèse a exercé sa fonction de contrôle du gouvernement. Ne serait-ce que pour cette seule raison, les députés UDC de cette dernière législative d'opposition parlementaire, ont marqué d'une pierre blanche l'histoire de notre parlement.

S'agissant de la recherche des alliances sur le plan intérieur, retenons que bien qu'affirmant qu'il peut à lui seul mener le Cameroun au changement, l'UDC s'est toujours montré favorable à une alliance avec les autres forces politiques. Ce jeu d'alliance a souvent permis à certains petits partis d'être épaulés par l'UDC et de gagner des sièges au parlement ou dans les mairies d'arrondissement.

L'UDC et les nouvelles données politiques consécutives

à la création du Pacte Républicain

Le Fondateur de l'Union Démocratique du Cameroun (UDC) est d'avis que l'opposition camerounaise sous ses diverses formes, doit prendre ses responsabilités, taire ses interminables querelles de personnes, cesser de prendre ses rêves pour des réalités, et mettre un terme à sa marche dispersée. Composée de l'UDC, des autres

UDC : 25 ANS D'OPPOSITION LEGALE, CONSTRUCTIVE ET REPUBLICAINE

partis légaux et d'un foisonnement de groupuscules appartenant à la société civile, cette opposition se trouve objectivement en situation de sortir le Cameroun de la grave crise pluridimensionnelle dans laquelle le RDPC, parti au pouvoir, l'a plongé.

L'état des forces politiques se trouvant caractérisé par l'existence d'un pouvoir qui a perdu la confiance du peuple, face à une opposition qui représente les espoirs de changement des masses, dès lors objectivement et dans les faits, se pose un problème de légitimité, et par voie de conséquence, les problèmes de l'alternance. C'est la raison pour laquelle l'UDC en association avec les principaux partis politiques et les organisations de la société civile a créé un mouvement pour le changement au Cameroun dénommé **Pacte des forces Républicaines pour le changement au Cameroun** en abrégé « **le Pacte Républicain** », c'est là incontestablement une proposition originale d'entente entre les différents acteurs de la vie politique au Cameroun. Le président national de l'UDC croit en la nécessité de mettre en branle une coalition, pour opérer une alternance politique paisible au Cameroun. Toutefois, cet homme foncièrement croyant en Dieu n'oublie pas les propos suivants du célèbre griot Tiécoura dans le roman d'Amadou Kourouma, ***En attendant le vote des bêtes sauvages***. Il y clame que : *personne ici-bas n'échappe à son destin, le destin est une volonté divine que personne ne peut contrecarrer.*

CONCLUSION

Pour clore cette étude, disons que la lecture des documents du parti permettra de comprendre certaines interrogations faites à son entame. Nous ne pouvons pas les expliciter dans le cadre étroit de ce travail. S'agissant de ce 25^{ème} anniversaire, il apparaît comme l'aboutissement d'un effort d'organisation et de réflexion d'un parti d'opposition qui, tout en cherchant à associer davantage des populations à l'élaboration de sa doctrine et de son programme, a eu le temps d'éprouver de degré de leur engagement et de mesurer la capacité de résistance de ses adversaires.

**UDC : 25 ANS D'OPPOSITION LEGALE,
CONSTRUCTIVE ET REPUBLICAINE**

Dr. NJOYA OUMAROU

*Membre du Bureau Politique
Secrétaire National à la Coopération et
aux Affaires Etrangères*

**PROPOSITIONS POUR UNE RATIONALISATION DU
TRAVAIL AU SEIN DU PARTI
ET UNE MEILLEURE ORGANISATION DE LA
CONVENTION-ANNIVERSAIRE**

Pour une meilleure organisation de la convention

Il s'agira ici d'une organisation calquée sur le modèle du parti communiste, c'est-à-dire, en dehors de la tenue du parti, nous devons avoir :

1. Chapeaux, étendards dont les couleurs doivent être obligatoirement celles du drapeau du parti (jaune, bleu, blanc)

**UDC : 25 ANS D'OPPOSITION LEGALE,
CONSTRUCTIVE ET REPUBLICAINE**

2. Des emblèmes, des insignes seront reproduits sur les fanions, sur les brassards, sur les boutonnières, sur les voitures
3. Les inscriptions et devises condenseront les thèmes du parti en slogans que reprendront les discours et les cris de l'assistance
4. Les uniformes des militants compléteront la décoration en créant une atmosphère héroïque
5. S'il fait nuit les projecteurs augmenteront la fascination et contribueront à créer une atmosphère de mythe religieux
6. Enfin, les saluts, les « assis-et-debout », le dialogue avec l'assistance, les vivats et les minutes de silence à la mémoire des militants décédés contribueront à la réussite de cette grande assemblée.
7. Exemple : dans la grande salle de conférence, faudra préparer au préalable des troupes qui déclencheront des applaudissements. Ce seront de brigades d'acclamations. Elles devront être judicieusement répartis dans la foule afin de l'activer et de l'échauffer (voir schéma joint). La tâche de ses meneurs ou actif doit principalement tendre à conquérir les passifs, à les mobiliser à les amener progressivement à suivre les actifs.
8. La présence de la fanfare est nécessaire
9. L'arrivée du PN sera saluée par une ovation gigantesque
10. Dans leur discours, les orateurs doivent avoir soin de couper leurs déclarations de bons mots, des phrases ironiques qui

<p style="text-align: center;">UDC : 25 ANS D'OPPOSITION LEGALE, CONSTRUCTIVE ET REPUBLICAINE</p>
--

détendent des gens et engendrent de rire, le meilleur moyen de sonder une foule.

11. Tout au long de la convention, l'unanimité devra être une démonstration de force, une manifestation de l'omniprésence des militants et de leur supériorité sur nos adversaires. Il s'agira de montrer que nous sommes là et que nous sommes les plus forts. Les uniformes, les graffitis, les hymnes devront créer une impression de présence diffuse qui affermira ainsi les militants et sympathisants et démoralisera nos adversaires.

Pour une rationalisation du travail au sein du parti

1. Réunion du Bureau politique un fois tous les trois mois
2. Formation des cadres
3. Renforcement du contre de la gestion des communes par les membres du bureau politique
4. Recherche des alliances sur le plan intérieur et extérieur
5. Renforcement de la coopération avec des fondations internationales de défense des droits et des libertés individuels